

Émile Claude jr

politologue, formation de 2^e cycle en Histoire, mémoire et patrimoine

(juillet 2013)

Diversification de l'offre touristique et développement durable sur la côte des Arcadins

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Émile Claude jr, politologue

**Diversification de l'offre touristique et développement durable
sur la côte des Arcadins.**

Juillet 2013, 14 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 11 octobre 2014 de diffuser ce texte dans Les Classiques des sciences sociales et confirmée par le di.]



Courriels : Émile Claude jr:

claudjunior.emile@yahoo.fr

Ricarson DORCE :

dorce87@yahoo.fr

Florence Piron, prés. Association science et bien commun :

Florence.Piron@com.ulaval.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 14 octobre 2014 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, Québec.





Ce livre est diffusé *en partenariat* avec [l'Association science et bien commun](#), présidée par Madame Florence Piron, professeure à l'Université Laval, et [l'Université d'État d'Haïti](#).

Merci à l'Association d'avoir permis la diffusion de ce livre dans Les Classiques des sciences sociales, grâce à la création de la collection : "Études haïtiennes".

Jean-Marie Tremblay, C.Q.,
Sociologue, fondateur et p.-d.g,
Les Classiques des sciences sociales
14 octobre 2014.

Biographie

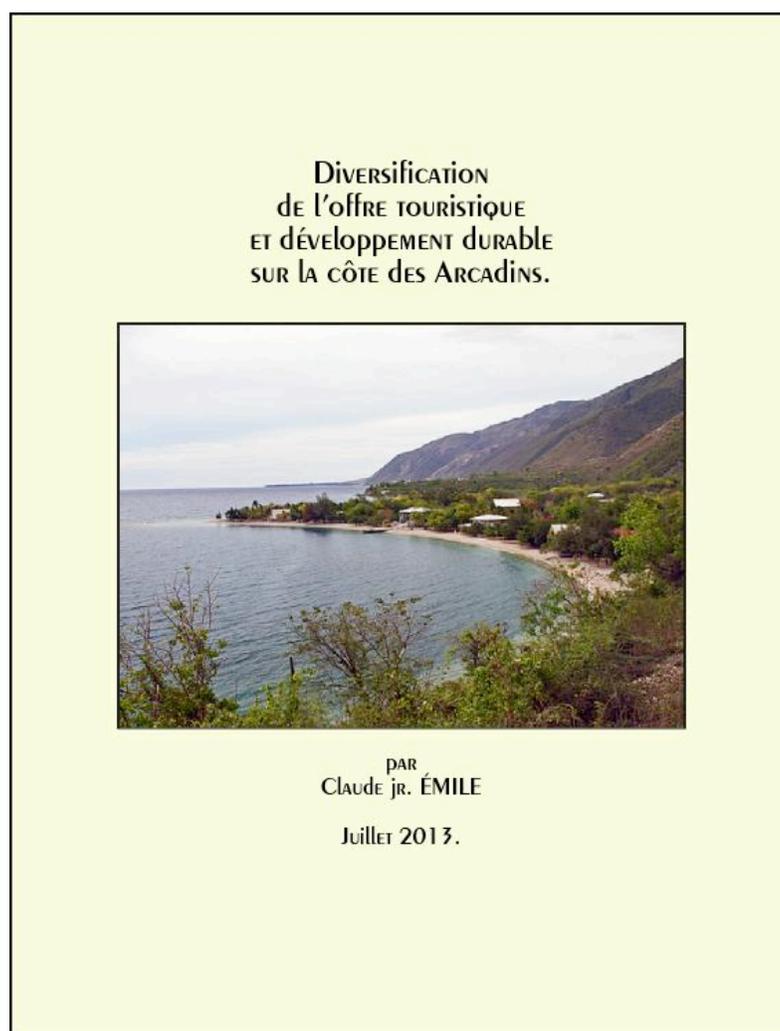
Né en Haïti (Arcahaie), Emile Claude Junior est politologue, ayant une formation de deuxième cycle en Histoire, mémoire et patrimoine.

Contact : claudejunior.emile@yahoo.fr



Émile Claude jr, politologue

Diversification de l'offre touristique et développement durable sur la côte des Arcadins



Juillet 2013, 14 pp.

Table des matières

Introduction

- Justification
- Problématique

I. Fiche signalétique de la côte des Arcadins

- 1-1. Aspect géographique et infrastructurel
- 1-2. Aspect économique

II. Tourisme et développement durable

III. État de l'offre touristique de la côte des Arcadins

- 3-1. Tourisme balnéaire
- 3-2. Tourisme d'affaire et d'occasion

IV. Les attractions touristiques non exploitées

- 4-1. Le tourisme culturel
- 4-2. Le tourisme de mémoire

V. Perspectives d'avenir

- Propositions pour la diversification de l'offre touristique à la côte des Arcadins dans une logique de développement durable

Conclusion

Bibliographie

Diversification de l'offre touristique et développement durable sur la côte des Arcadins

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

L'État Haïtien via le Ministère du tourisme fait de la côte des Arcadins l'une de ses grandes priorités en termes de développement touristique. À côté du Sud-Est et du Nord, elle est décrétée par les instances étatiques pôle touristique prioritaire (plan directeur du tourisme, 2007). Cette zone fait l'objet de telle attention de la part des autorités haïtiennes parce qu'elle détient un potentiel touristique, des avantages comparatifs que personne ne peut nier. Ces disponibilités balnéaires dépassent de loin celles des autres pôles touristiques mentionnés dans le plan directeur du tourisme.

Cependant, le potentiel touristique de cette zone demeure en grande partie inexploité. À part du tourisme de plage qui y est offert en grande partie, aucune initiative visant à diversifier l'offre touristique dans la dite zone n'est jamais entreprise.

Dans cette étude, nous avancerons l'hypothèse que le développement réel du tourisme dans cette zone doit nécessairement passer par la création de nouvelles attractions à partir des matières premières existantes dans la zone même.

Les sites naturels ou historiques récemment répertoriés, des éléments composant le patrimoine immatériel religieux et culturel de la zone, dans la perspective de jeter les bases d'un tourisme durable, pourront contribuer à diversifier l'offre touristique.

Les villes de l'Arcahaie et de Saint Marc, toutes deux hautement historiques, demeurent les principales communes hébergeant ce superbe espace naturellement fait pour le tourisme. Elles pourraient constituer un duo intéressant dans la perspective de la mise en place

d'un véritable tourisme de mémoire. Que dire des riches potentialités littéraires de ces deux villes qui ont fourni des Dominique Batrville, des Eddy Anorld Jean ? Dans une perspective de l'établissement d'un tourisme littéraire, on pourrait en faire une véritable attraction touristique supplémentaire.

I. Fiche signalétique de la côte des Arcadins

Aspect géographique et infrastructurel

[Retour à la table des matières](#)

Les côtes des Arcadins sont décrites dans les deux plans du tourisme mis à jour par l'Etat haïtien comme l'un des grands pôles touristiques du pays. Fort de plusieurs kilomètres de plages, la dite côte est délimitée au Sud par l'Arrondissement de l'Arcahaie (Bercy), au Nord par la commune de Saint de Marc (Délugé) ; à l'Est par le golfe de la Gonâve et à l'Ouest bien ceinturé par la succession des montagnes formant la chaîne des Matheux. La cité du drapeau et la cité de Nissage Saget partagent ce vaste espace côtier à forte potentialité touristique. L'accès à cet endroit magique est assuré par la route nationale numéro 1 totalement reconstruite par la compagnie espagnole ESTRELLA.

Côte Balnéaire, la Côte des Arcadins (C.A) peut s'enorgueillir d'avoir les plus belles plages de la République d'Haïti. Ces plages aux sables fins sont très demandées, que ce soit par les touristes locaux ou ceux venus d'ailleurs. Club indigo, l'ex club Med, moulin sur mer, Kaliko Beach, de part leurs infrastructures et la qualité des services fournis, occupent le peloton de tête.

Du côté des infrastructures publiques, tout marche comme dans le meilleur des mondes. L'accès facile à ces plages rendus possible par la reconstruction de la route nationale numéro 1, le progrès très significatif que réalise le pays dans les NTIC, notamment dans la communication cellulaire et de l'internet, l'autonomie électrique acquise depuis belle lurette par ces plages, font que ces dernières n'ont rien à envier aux autres concurrents de la Caraïbe.

Enfin du côté sécuritaire, la côte des Arcadins, jouant du climat de paix et de sécurité installé dans le pays depuis près d'une décennie, demeure le coin de terre le plus sécuritaire et l'endroit par excellence du déroulement des activités touristiques du pays (Michaëlle Fombrun : juillet 2013).

Aspect économique

Du point de vue économique, tout le cœur de la côte se bat au rythme d'une économie Saint Marcoise très dynamique en nette progression et bien sûr au celui d'une économie archéloise qui vient à peine de recevoir la construction du plus grand marché de la caraïbe.

Les activités économiques dans la commune de Saint Marc se reposent sur plusieurs secteurs. Toutes fois, le secteur agricole avec une très grande variété rizicole et une culture très poussée des haricots semblent dominer les activités économiques. La cité de Nissage Sagnet, avec son statut de deuxième grande ville du deuxième plus grand département géographique du pays, est dotée d'un secteur bancaire très dynamique. La ville accueille presque toutes les succursales des banques du pays. UNIBANK, BNC, SOGEBANK, elles offrent toutes leurs services à la communauté Saint Marcoise. Pour les services publics, la dite ville peut encore s'enorgueillir d'une ville très rentable pour l'Etat. Presque tous les services fournis par l'administration publique à Port-au-Prince sont également offerts à Saint Marc. Tout ceci pour le plaisir des opérateurs touristiques évoluant sur la côte des Arcadins, pouvant se réjouir du fait que leur clientèle touristique n'a pas besoin de se rendre à Port-au-Prince pour une transaction.

Pour l'économie archéloise qui dessert également la côte, si elle est moins dynamique que celle de Saint Marc, elle rend pourtant un service tout particulier aux opérateurs et aux visiteurs touristiques. Les deux plus importants produits que les institutions hôtelières utilisent dans leurs cuisines sont fournis, en grande partie, par la dite ville. Les produits de mer (poissons et homards) et la figue banane sont très présents dans les plats servis aux visiteurs. D'ailleurs, ces deux produits sont connus à travers le pays pour leurs qualités.

À noter que cette ville promet plus économiquement avec l'érection de ce marché moderne, inauguré le 18 mai dernier. Les autorités prévoient d'y faire fonctionner des kiosques où l'on pourra vendre des produits artisanaux aux touristes.

II. Tourisme et développement durable

[Retour à la table des matières](#)

Depuis l'organisation de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, la notion de développement durable ne cesse de gagner du terrain et les dimensions sociales qu'elle gagne via le sommet mondial qu'on lui avait déjà consacré en 2002 à Joannesburg font qu'on lui place tous les espoirs en vue d'en rayer le sous développement.

En bien analysant les différents facteurs et critères qui mènent à ce développement durable, l'on remarque, de par sa transversalité, qu'il représente pour bon nombre de pays en développement une opportunité pour tenter de remédier à cet état de faible croissance. Le tourisme paraît si important pour le développement durable depuis qu'elle est considérée par la conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) comme la principale source de devises pour les pays les moins avancés. D'après cet organe de l'organisation mondiale, le tourisme est perçu par ces pays comme un secteur où ils possèdent des avantages comparatifs certains en termes de ressources naturelles, culturelles et patrimoniales. En quelques décennies, note Géraldine Froger, le tourisme devient un phénomène mondial important et occupe une place de premier rang dans les échanges internationaux. Laissons parler un peu les chiffres avancés par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et le *World Travel and Tourism Council (WTTC)*. D'après l'OMT, les exportations touristiques représentent 30% des exportations mondiales de services commerciaux (65% pour les pays les moins avancés) et 6% des exportations totales des biens et services. Globalement, au sein des exportations le tourisme se classe au quatrième rang derrière les carburants, les produits chimiques et les automobiles (OMT : 2010).

Tableau 1
Les marchés d'origine du tourisme international

Arrivées des touristes internationaux en millions				Part %	Variation %		Croissance annuelle moyenne %
Années	90	00	08		07 /06	08/07	00-08
Monde	438	684	922	100	6.1	2	3.8
Origine							
Europe	254.2	395.6	508.7	55.2	5.8	1.2	3.2
Asie et pacifique	58.8	114.2	181.6	19.7	8.7	1.8	6
Amérique	99.3	131.1	151.8	16.5	4.7	1.5	1.9
Moyen-Orient	8.2	14.1	31.5	3.4	9.7	16.4	10.6
Afrique	10	16.3	28.6	3.1	9.1	5	7.3
Origine non spécifié	7.9	12.5	20.2	2.2			
Même région	352.2	540.2	722.5	78.3	6	1.7	3.7
Autres régions	77.7	131	179.6	19.5	7.9	3.1	4

Sources : D'après les données de l'OMT, 2009

Les chiffres fournis par *WTTC* sur le tourisme en 2009 sont beaucoup plus révélateurs. Le tourisme (y compris le transport) représente 3.4 % du produit mondial brut et 2.8 % du nombre total d'emplois dans le monde. En tenant compte de toutes les activités induites par le secteur du tourisme, les estimations atteignent respectivement 9.9% du produit mondial et 8.4% du nombre des emplois (*WTTC* : 2009).

Face à la réalité des chiffres, le tourisme représente le véritable fer de lance du développement durable. Cependant, pour nous autres sur la côte des Arcadins, le chemin du développement durable via le secteur touristique, même s'il paraît être long et rocailleux, peut être accessible si l'on s'y prend avec les règles de l'art. Ainsi, la première chose avec laquelle qu'il faut commencer, est relative à la diversification de l'offre touristique sur la côte.

Tableau 2
Évolution des flux touristiques mondiaux

Années	Arrivés en millions	Accroissement en % par rapport à l'année précédente	Recettes (milliards de dollars)	Accroissement en valeur réelle (% par rapport à l'année précédente)
1970	165	15.5	17.9	6.5
1980	268	1.1	105.2	26.3
1990	438	7.1	264	23.4
2000	684	7.1	475	4.5
2006	853	6.1	814	5.3
2007	904	6.1	858	5.4
2008	922	2	944	1.7
2009	880	-4	852	-6
2020	1600		2000	

Sources : D'après les données de l'OMT, 2010

III. État de l'offre touristique de la côte des Arcadins

[Retour à la table des matières](#)

L'offre disponible dans la zone des côtes des Arcadins, malgré l'intention des autorités touristiques du pays d'en faire un véritable pôle touristique, est réduite à un véritable pot de chagrin. Les enquêtes menées sur le terrain nous permettent d'identifier deux principales attractions touristiques disponibles. Il s'agit du tourisme balnéaire et celui d'affaire que l'on pourrait faire passer pour une sorte de tourisme d'occasion.

3-1. Tourisme balnéaire

Le tourisme balnéaire a une seule et unique motivation : les plages et la qualité de leurs sables. Cependant, cela ne veut pas dire que ce sont uniquement les mordus des plages qui fréquentent les hôtels de plages. D'autres touristes y prennent part pour des raisons diverses. Toutefois, le constat est qu'un pourcentage élevé de la clientèle touristique sur la côte reste et demeure depuis fort longtemps balnéaire.

3-2. Tourisme d'affaire et d'occasion

Dans cette catégorie prennent places ceux et celles qui fréquentent les hôtels de plages par pur hasard ou occasionnellement. Par exemple, ceux qui y viennent à la merci d'un séminaire, d'une conférence, d'un festival ou encore d'un rendez vous d'affaire. Tout ceci rend cette forme de tourisme très irrégulière et ne donne aucune occasion de planification sérieuse.

IV. Les attractions touristiques non exploitées

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette partie, il sera surtout question de mettre l'accent sur d'énormes potentialités touristiques autres que celles balnéaires disponibles là-bas et que les autorités touristiques étatiques ainsi que les opérateurs touristiques n'arrivent pas à exploiter. Ces potentialités que nous appelons attractions touristiques endormies concernent notamment le tourisme culturel et le tourisme de mémoire.

4-1. Le tourisme culturel

Dans une politique de mise en place d'un développement durable via le secteur touristique, le tourisme culturel demeure un carrefour obligé. Tourisme et culture entretiennent des rapports harmonieux et favorisent l'émergence du dit développement. Permettre au tourisme de s'imprégner de la culture locale, tellement différente de la leur,

fournit des arguments d'authenticité tant recherchés par ces derniers. Ainsi, la côte des Arcadins regorgent de potentialités culturelles jusqu'ici non exploitées. Du nombre de ces derniers, on peut citer :

1. Les foires culturelles et agricoles organisées annuellement dans les deux villes (festival de la banane) ;
2. Les festivals (par exemple, festival bikini tenu annuellement à l'Arcahaie) ;
3. Les cérémonies *vodouesques* (plus d'une trentaine organisées annuellement entre saint Marc et l'Arcahaie) ;
4. Les festivités liées à la célébration du drapeau, chaque mois de Mai de l'année ;
5. Les fêtes votives ou patronales, près d'une douzaine entre saint Marc et Arcahaie.

Malgré certains aspects négatifs liés à la mise en scène touristique des différentes activités culturelles, l'exploitation touristique intelligente des activités culturelles demeure l'atout majeur de tout développement durable.

4-2. Le tourisme de mémoire

Le tourisme de mémoire demeure un élément du grand ensemble que représente le tourisme culturel. Le voyage dans le temps que le tourisme de mémoire offre à son touriste, son cachet de rythme collectif de connaissance du passé, le diffère des autres éléments qui le plus souvent se baignent dans le présent.

Comme l'a bien mentionné Jean Didier Urbain, anthropologue et professeur à l'Université de Versailles, le tourisme de mémoire contribue à la construction de l'identité du territoire (J.D Urbain : 2003).

Pour des raisons liées à un besoin de maintenir la République vivante dans le cœur des citoyens et de nos visiteurs, la côte des Arcadins doit emboîter le pas. Mais, quelles sont les potentialités disponibles en termes de lieu de mémoire sur la côte?

De toutes les installations hôtelières présentes sur la côte, une seule à emprunter l'intelligente voie de mettre à la disposition des touristes un lieu de mémoire qui est loin de fonctionner à plein de régime : *moulin sur mer*. Il s'agit du musée Ogier Fombrum, logé sur une habitation sucrière du 18^{ème} siècle appartenant à un colon du nom d'Ogier Guillaume. Construite par ce dernier en 1760 et abandonnée en 1799 durant la période révolutionnaire, la dite habitation est une des rares à avoir résisté à l'outrage du temps.

Les ruines de la dite habitation furent découvertes par l'architecte Gérard Fombrum qui se consacra pleinement à leur restauration. La batiste principale, ayant servi autrefois à la fabrication du sucre, héberge aujourd'hui le musée. Dans un prospectus destiné aux visiteurs, on peut lire ceci : *le musée Ogier Fombrum (des noms de l'ancien propriétaire de l'habitation Ogier Guillaume et du nouveau propriétaire Gérard Fombrum), se veut un lieu de mémoire et de reconnaissance de notre singulière histoire de peuples et de ses héros. Nous honorons ces ancêtres, hommes et femmes qui se sont battus pour l'abolissement de l'esclavage, pour notre indépendance et qui ont largement contribué à liberté d'autres nations.*

Malgré les efforts de la famille Fombrum qui ne conçoit pas le fonctionnement de son hôtel sans la présence du musée, les retombées en termes de fréquentation par les touristes étrangers du dit musée ne sont pas positives. Un déficit de vulgarisation semble en être responsable.

Enfin, comme autres lieux cette fois-ci totalement inexploités par le tourisme culturel, nous pouvons citer :

1. Le Fort Drouet, récemment répertorié par les responsables de l'ISPAN, situé à la 5^{ème} section de Fond Batiste à l'Arcahaie ;
2. La place publique de l'Arcahaie et de Saint Marc où s'érigent des figures des proues des principaux combattants de l'indépendance ;
3. L'habitation de *Grann Guiton*, une *mambo* qui aurait offert ses gracieux services mystiques à Dessalines, le père fondateur de la nation haïtienne ;

4. La source plâtre décorée d'une verdure luxuriante à nulle autre pareille et située aux flans des montagnes à quelques kilomètres de l'hôtel moulin sur mer ;
5. La place Catherine Flon de l'Arcahaie du nom de celle qui a cousu notre bicolore bleu et rouge.

Malheureusement, le constat est que ces lieux sont, en grande partie, ignorés par les touristes, qu'ils soient locaux ou étrangers.

V. Perspectives d'avenir

- Propositions pour la diversification de l'offre touristique à la côte des Arcadins dans une logique de développement durable

[Retour à la table des matières](#)

Toutes les définitions du développement durable tiennent des critères de durabilité suivants : l'implication des communautés locales ; le respect des normes sociales et environnementales entres autres. Ainsi, nos propositions, dans le strict respect des dits critères, s'articulent autour des projets présentant une triple dimension :

1. Des projets strictement communautaires, c'est-à-dire montés et gérés par des communautés elles-mêmes ;
2. Des projets strictement privés respectant des critères de durabilité soulignés plus haut, par exemple des projets formulés soit par des nouveaux opérateurs touristiques, soit par des gens évoluant déjà dans le secteur ;
3. Des projets issus de partenariats entre les acteurs suivants: communauté, secteur privé, l'Etat, ONG ou agences de coopération.

Dans l'objectif de donner une assise certaine à ces dits projets, les mesures suivantes devront être prises :

1. Des mesures relatives à la gouvernance destinée à organiser ou réorganiser les rapports entre les différents acteurs sur la côte des Arcadins;
2. Des mesures destinées à revisiter l'univers juridique. Elles doivent concerner les lois, les règles édictées par les autorités publiques ;
3. Des mesures économiques qui viseraient à inciter les nouveaux opérateurs à venir s'installer dans la côte et à conforter les anciens déjà présents. Des mesures relatives aux franchises douanières et à des sursis fiscaux.

Enfin, de manière plus précise, les opérateurs touristiques évoluant dans la côte en synergie avec le ministère du tourisme, doivent s'entendre sur la mise en place prochaine des structures suivantes :

1. Un Institut d'Hôtellerie, du Tourisme et du Patrimoine (IHTP) en vue de la prise en charge de la formation des cadres intermédiaires du dit secteur ;
2. Érection par l'État de concert avec les opérateurs touristiques des kiosques d'information pour les touristes dans les sites et lieux de mémoire précités.

En outre, un espace de dialogue permanent doit être créé entre les opérateurs touristiques des côtes des Arcadins, les autorités locales et centrales, les organisateurs d'évènements culturels authentiques en vue de mieux planifier les dits événements dans les objectifs de les rendre plus touristiques.

En attendant l'arrivée des acteurs évoluant dans le transport des touristes vers les sites et lieux de mémoire, les acteurs devront s'engager à trouver une solution immédiate au problème du transport des touristes vers les sites et lieux de mémoire précités. Tout ceci devra nous conduire à l'émergence d'un tourisme durable pour toutes les communautés arcadiennes et celles avoisinantes.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Le tourisme durable peut prendre plusieurs formes et peut se faire appeler de divers noms : éco-tourisme, tourisme rural, tourisme communautaire, tourisme culturel...

Nous admettons bien que ces termes peuvent servir à des fins de publicités et de commercialisation. Toutefois, nous venons de le voir, les statistiques laissent croire que le tourisme durable demeure pour l'instant l'unique planche de salut au sein des communautés. Ainsi faudrait-il bien qu'on emprunte la voie de la diversification de l'offre touristique, comme nous l'avons recommandé pour la côte des Arcadins. Et cette diversification doit être la résultante de la mise en valeur de notre potentiel culturel, à travers l'exploitation efficace et intelligente de nos sites et lieux de mémoire.

En empruntant la voie de la diversification de l'offre touristique, un double pari sera gagné : le pari bien sûr du développement durable et également celui de la construction de notre identité de peuple sur de bonnes bases.

Références

[Retour à la table des matières](#)

Géraldine Froger (Dir), *Tourisme durable dans les sud ?* Ecropolis, no, 11.

Géraldine Froger et Renaud Lapere, *Vers un tourisme durable dans les suds*, Cahier espace décembre 2003.

Jean Evens, *Souvenir d'une Ville*, éd. S.E, Wilson, Canada, 2002.

Jean Didier Urbain, *Tourisme de mémoire et travail de deuil positif*, cahier espaces, décembre 2003.

Jean Michèle Tobelème, *Quand la mémoire littéraire se met en tourisme*, Cahier espace décembre 2003.

Mairie de l'Arcahaie, *OPS-OMS / Projet TEC Haïti-Cuba*, Juillet 2003.

Ministère du tourisme Haïti, *Plan directeur du tourisme version 2007*.

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), *Rapport statistique 2010*.

World Travel and Tourism Council (WTTC), *Rapport 2009*.

Fin du texte